



AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'A.I.M.L.

Préavis No 18 / 2016 – 2021 - Budget 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité directeur de l'A.I.M.L. a l'honneur de vous soumettre, en annexe, le projet de Budget pour l'exercice 2021.

Préambule

Le coût de l'épuration à charge des Communes membres de l'Association se monte à **Fr. 1'272'350.-** en augmentation de **Fr. 100.-** par rapport au budget 2020 qui était de **Fr. 1'272'250.-** (+0,09%). La différence provient des chapitres suivants :

1.- Administration	: augmentation de	Fr. 1000.-
2.- Finances	: égale à 2020	Fr 0.-
4.- Exploitation	: diminution de	Fr. 900.-
Différence		Fr. 100.-

Le Comité directeur poursuit ses efforts afin de maîtriser les coûts par une gestion saine de l'exploitation de la STEP.

La clé de répartition des coûts d'exploitation est basée sur les rapports d'analyses qui définissent la charge polluante répartie entre CREMO, les Associations et les Communes.

Des analyses interlaboratoires sont effectuées une fois par mois par le laboratoire de la Direction générale de l'environnement pour comparer les résultats avec celles effectuées par le personnel de la STEP. L'entreprise Cremo effectue aussi ses propres analyses entrée STEP pour définir les charges.

Commentaires

Administration poste 10

Budget 2020 charges 180'750.- revenus 35'500.- Total 145'250.-

Budget 2021 Charges 196'250.- Revenus 50'000.- Total 146'250.-

Augmentation des frais administratifs de **Fr. 1000.-**

1.- Administration :

103.

103.3001 COPIL (*Comité de pilotage*) indemnités des heures des commissions

110

110.3185 Divers mandats administratif (*frais fiduciaire*)

110.3185.2 Etude régionalisation COPIL. Concerne les Communes de Moudon/Lucens. En augmentation de Fr. 15'000.- On retrouve le montant de Fr.50'000.- dans les recettes dans le compte 110.4359.

2.-

Service financier_ de Fr. 0.-

22 services financiers.

23 amortissements des investissements :

230.3311

1. Installation de dégrilleurs (préavis N° 11/2011-2016, durée 10 ans)
 2. installation d'une presse à déchets sur le dégrilleur secondaire et d'un couvert (préavis N°15 / 2011 – 2016, durée 10 ans)
 3. changement grille d'égouttage GDE 1000 (préavis N° 16 / 2011 – 2016, durée (6 ans)
 4. changement des vis de relevage entrée STEP (préavis No 7 / 2016-2021 durée 15 ans)
 5. remplacement du bac de préparation de polymère de la grille GDE (préavis 8 / 2016-2021 durée 5 ans)
 6. Remplacement groupe chaleur force préavis No 12 2016 / 2021 durée (7 ans)
 7. Achat d'un véhicule de travail préavis No 14 2016 /2021 durée (5 ans)
 8. Remplacement vis d'Archimède STREM préavis 16 2016 2021 durée (10 ans)
- 230.4801 montants prélevés sur le Fonds de réserve (compte 9281.1)

Exploitation poste 460

Budget 2020 Charges 1'533'100.- Revenus 406'200 total Fr. 1'126'900.-

Budget 2021 Charges 1'529'100.- Revenus 403'100.- total Fr. 1'126'000.-

Diminution des frais d'exploitation de : **Fr.900.**

Commentaires.

4.- Exploitation :

- 460.3080 - personnel facturé par tiers en prévision de la régionalisation
- 460.3121 - consommation d'eau
- 460.3123 - consommation d'électricité en augmentation
- 460.3139.1 - consommation de chlorure ferrique en diminution
- 460.3141 - entretien des bâtiments et places en diminution
- 460.3154.2 - entretien et révision du matériel d'exploitation et pièces de rechange
- 460.3154 - exploitation STREL Moudon en diminution (changement des vis d'Archimède en 2021)
- 460.3154.4 - imputation de la part des salaires pour la surveillance des installations propres à CREMO.
- 460.3185 - divers mandats et expertises en augmentation (prévision régionalisation)
- 460.3188 - frais de traitement et évacuation des boues, une diminution de Fr.50'000.-
- 460.3188.1 - frais traitement et évacuation Cremo en diminution
- 460.3191 - taxe fédérale de Fr. 9. --/habitant facturée aux Communes, Associations, en recettes sous 460.4526.1.
- 460.3801 - fonds de réserve » pour le financement des investissements à réaliser.
- 460.4341 - taxe unique de raccordement du SIEMV, 30% de la taxe de raccordement Fr. 96'000.- sera restituée sur le compte (fond de réserve du bilan) préavis N0 18/2011-2016
- 460.4356 - facturation des analyses CREMO et diverses prestations aux tiers.
- 460.4356.1 - facturation aux clients du CRTB *Centre régional de traitement des boues*
- 460.4526.1 - taxe micropolluants
- 460.4626.20 - péréquation des transports par SAIDEF, selon tonnages incinérés
- 461.4657 - prestations facturées à CREMO.

Les autres postes du budget n'appellent pas de commentaires particuliers.

Le prix de l'EH 2021 est de : Fr 30,90.-

Information sur les postes suivants qui sont dus à une diminution de charges à traiter

- 460.3123 - *consommation d'électricité en augmentation*
- 460.3139.1 - *consommation de chlorure ferrique en diminution*
- 460.3188 - *frais de traitement et évacuation des boues, une diminution de Fr.50'000.-*
- 460.3188.1 - *frais traitement et évacuation Cremo en diminution*

Cette situation est due à l'entreprise Cremo qui a fortement diminué sa production, conséquence moins de charges à traiter.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations et vous prions, Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs, de donner votre accord à la conclusion suivante :

Le Conseil Intercommunal de l'A.I.M.L.,

- Vu le préavis No 18 / 2016 - 2021 du Comité directeur,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Oui le rapport de la Commission de gestion,

DECIDE

D'adopter tel que présenté par le Comité directeur le BUDGET 2021 pour la gestion et l'exploitation de la STEP de l'A.I.M.L Moudon – Lucens

Délégué du Comité directeur : M. Sylvain Schupbach

Approuvé par le Comité directeur dans sa séance du 15 septembre 2020

Au nom du Comité directeur

Le Président

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line.

S. Schupbach

Le Secrétaire

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'E' followed by a horizontal line.

E. Berger

Annexe: - budget 2021